

Règlement des présélections « 24h pour le Net Plus Ultr@ ! »

Vous devez remettre au secrétariat de direction, avant le **MERCREDI 19 NOVEMBRE, 12H, délai de rigueur**, un dossier par équipe constitué des pièces suivantes :

- la fiche d'inscription ci-jointe ;
- une clé USB (support qui vous sera restitué) contenant quelques pages web sur le thème proposé, nous démontrant vos capacités techniques et surtout créatives concernant la création de sites web ;
- **ATTENTION !! Dans tous les cas, la taille totale des fichiers constituant votre site web ne doit pas excéder 15 Mo ;**
- une lettre de motivation dactylographiée, d'une page maximum, sur ce qui vous a poussé à vous inscrire à ce concours, et qui nous pourrait nous inciter à vous choisir plutôt qu'une autre équipe.

① Le site et la lettre de motivation ne doivent en aucun cas porter mention des noms des membres de l'équipe pour respecter l'anonymat des productions.

CONSIGNES :

- Votre site web doit être optimisé, en termes de définition d'images notamment, de façon à ne pas dépasser 15 Mo sans compression de fichiers.
- Toute liberté vous est donnée sur le contenu, dans la limite du respect des règlements en vigueur, notamment concernant **le droit de propriété intellectuelle** et **le droit à l'image**.
- Les fichiers fournis doivent pouvoir être lus par un navigateur classique (type Mozilla Firefox) et comporter une page d'accueil nommée « index.htm » ou « index.html ». Il devra être optimisé pour un affichage en 1024 x 768.
- Le texte de la lettre de motivation ne doit pas être manuscrit, mais toute liberté vous est donnée dans la présentation de ce document d'une page maximum. Pertinence et créativité seront parmi les critères retenus par la commission de sélection.
- Les 10 équipes seront sélectionnées selon les modalités suivantes : 2 équipes pour le niveau de terminale, 2 équipes pour le niveau de première, 2 équipes pour le niveau de seconde, 1 équipe pour le niveau BTS et 1 équipe pour le lycée professionnel. Les 2 places restantes seront pour les 2 meilleures équipes encore non retenues.

P.S. : L'anonymat de votre dossier de pré-sélection sera assuré par Madame Dalibard, secrétaire de direction, qui attribuera un numéro à chaque dossier remis. Elle seule disposera de la correspondance avec la composition des équipes concernées.